FÉDÉRATION NATIONALE
DU CRÉDIT AGRICOLE

NOMINATION DU VICE-PRESIDENT
DE LA SAS SACAM DEVELOPPEMENT

Nous soussignés :

Raphaël APPERT en ma qualité de Premier Vice-Président du Bureau fédéral de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (F.N.C.A.),

Et Eric VIAL en ma qualité de nouveau Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (F.N.C.A.),

Attestons que le Bureau fédéral de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (F.N.C.A.), en sa séance du 4 décembre 2025 a élu, conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Eric VIAL, en qualité de Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (F.N.C.A.).

Déclarons, conformément aux dispositions de l'article 17 point 2 des statuts de la SAS SACAM DEVELOPPEMENT, que :

- **Monsieur Eric VIAL,**
 est nommé Vice-Président de la SAS SACAM DEVELOPPEMENT à compter de ce jour,
 en remplacement de Monsieur Dominique LEFEBVRE.

En conséquence, la durée de son mandat de Vice-Président de la SAS SACAM DEVELOPPEMENT prendra fin au terme de son mandat de Président en exercice du Bureau fédéral de la Fédération Nationale du Crédit Agricole.

Monsieur Eric VIAL a déclaré accepter les fonctions de Vice-Président de la SAS SACAM DEVELOPPEMENT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°444 369 607.

Fait à Paris, le 4 décembre 2025.

Le Premier Vice-Président

Raphaël APPERT

Le Président

Eric VIAL

FÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE
48, rue La Boétie 75008 PARIS